



Genève, le 11 janvier 2018  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique, de la culture et du sport et du centre LAVI-Genève**

"Abus Ecoute - Parler en toute confiance": le numéro anti-abus est actif

**Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) ouvre, en partenariat avec le centre LAVI-Genève, un numéro gratuit à destination des (anciens) élèves souhaitant témoigner en toute confidentialité des situations d'abus sexuels et de harcèlement dont ils auraient été victimes ou témoins dans le cadre scolaire et extrascolaire. La helpline "Abus Ecoute – Parler en toute confiance" répond dès aujourd'hui au 0800 800 922.**



Dans le sillage de la libération de la parole qui a surgi dans le monde occidental suite à l'affaire Weinstein, en octobre 2017, la presse locale s'était fait l'écho de diverses affaires de mœurs survenues dans les écoles du canton de Genève.

Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP, est catégorique sur ce point: "Les élèves doivent pouvoir considérer l'école comme un espace sécurisé". Il s'agit donc d'appliquer le principe de "tolérance zéro" en matière d'abus et de harcèlement dans le cadre scolaire.

C'est pourquoi le DIP annonçait, en décembre 2017, un plan d'action en trois axes: ouverture d'une helpline en partenariat avec le centre LAVI d'aide aux victimes; amélioration des dispositifs internes d'information, de prévention et de signalement des comportements abusifs au sein du DIP; création d'une plateforme de veille ayant pour vocation d'anticiper, pour s'y ajuster en amont, les évolutions sociétales et leur impact sur la vie scolaire.

La première étape de ce plan est désormais réalisée avec l'ouverture de la ligne gratuite "Abus Ecoute – Parler en toute confiance" permettant aux élèves qui se sentent victimes d'abus sexuels, de harcèlement ou de comportements menaçant leur intégrité physique, psychique ou sexuelle – de la part d'un membre du corps enseignant ou d'un membre d'un personnel d'encadrement extrascolaire – de se confier en toute sérénité.

Dès aujourd'hui, les professionnels du centre LAVI répondent au 0800 800 922 tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h et de 14h à 17h – à l'exception du mardi matin.

L'ensemble de l'opération fait l'objet d'une communication auprès de toutes et tous les élèves du canton et de leurs parents – dans les écoles publiques comme dans l'enseignement privé.

### Abus Ecoute - 0800 800 922: un numéro de téléphone gratuit

- Pour qui? Elèves et apprentis victimes ou témoins d'abus ou de harcèlement passé ou présent.
- Dans quelles situations? Harcèlement ou abus sexuels, situations d'humiliation, comportements incompatibles avec les devoirs de fonction et menaçant l'intégrité physique, psychique ou sexuelle.
- Pour quel objectif? Témoigner en toute confiance de la situation qui vous préoccupe et faire le point sur les démarches possibles et/ou nécessaires.
- Quels avantages? Neutralité, confidentialité, accompagnement par des professionnels.

### Télécharger les logos



logo fond blanc



logo fond jaune



logo noir et blanc

Pour tout complément d'information :

- M. Pierre-Antoine Preti, responsable de la communication et des relations extérieures, DIP, T.022 546 69 68 ou 079 754 25 90, [pierre-antoine.preti@etat.ge.ch](mailto:pierre-antoine.preti@etat.ge.ch)
- M. Vasco Dumartheray, directeur du Centre LAVI, T. 022 320 01 02 / 320 00 93, [vasco.dumartheray@centrelavi-ge.ch](mailto:vasco.dumartheray@centrelavi-ge.ch)